

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

MAI 2011

INFO
PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	14h – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	Fermé
Samedi	8h30 – 12h	14h – 16h

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi	Ecole	13h30 – 16h30
Mercredi		9h – 12h et 14h - 18h
Vendredi	Ecole	10h – 12h

Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi Fermé
Tous les jours
7h à 14h et 16h à 19h30
Dimanche 7h à 13h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	18h – 20h
Mardi	7h – 15h	18h – 22h
Mercredi	7h – 15h	Fermé
Jeudi	7h – 15h	17h30 – 22h
Vendredi	7h – 15h	17h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	18h – 23h
Dimanche	Fermé	18h – 23h

Sur réservation : Le Couscous 1^{er}
et 3^{eme} samedi du mois,
Paella 2^{eme} samedi du mois

Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi
10h - 12h et 14h – 18h
samedi 10h - 13h et 14h - 18h

Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : 7h à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

Chers concitoyens

Cette période d'orage tombe à pic au moment où les jardins et cultures sont semés. Les arbres plein de promesse nous laissent espérer de bonnes cueillettes pour les compotes et confitures.

L'ordre du jour du dernier conseil municipal était peu étoffé mais a permis la discussion sur des orientations futures possibles. Le conseil a, heureusement pour moi, choisi de sursoir aux nouvelles demandes d'investissement : les réparations des trottoirs du bourg (rue du Puits, rue Saint Eloi, rue de l'Argoat), la création du trottoir rue Saint Eloi et la mise en place d'un stationnement au stade. Les investissements 2011 sont engagés : l'effacement du réseau rue du Puits, la rénovation de la médiathèque, le renouvellement des ordinateurs de l'espace multimédia, l'aménagement des toilettes publiques, les travaux du vestiaire du stade Joseph Jéhanno. Même si nous comprenons les attentes, il semble plus raisonnable d'attendre la fin des chantiers en cours et l'accord des demandes de subventions, de constater les écarts ou les dépenses imprévues avant d'envisager de nouvelles dépenses.

Nous avons retravaillé le projet 2010 pour dynamiser l'espace multimédia. En maintenant les activités déjà existantes d'initiation à l'informatique et d'apprentissage à l'utilisation d'internet, nous avons étoffé les actions avec un atelier photo pour l'apprentissage du traitement de l'image et un atelier vidéo pour permettre aux Kerfournois et aux associations de la commune de transférer leurs vidéo-cassettes sur un support numérique. L'objectif est vraiment de développer le nombre d'utilisateur de cet équipement qui fête cette année ses dix bougies. Pour mémoire, l'espace multimédia est à la disposition des personnes sans emploi. Vous avez tort de ne pas en profiter. La livraison du nouveau matériel est prévue idéalement en juin et au plus tard à la rentrée de septembre.

L'échéancier du projet Breizh Bocage est pour l'instant conforme au prévisionnel. La restitution de l'étude est prévue en juin. Avant même d'avoir contacté tous les agriculteurs, le programme d'aménagement et de plantation sur la commune est déjà de plus de 8 600 mètres linéaires de haie, bocage, billon et talus. Même si des améliorations restent à effectuer pour respecter l'objectif du porteur de projet le Syndicat Mixte de la Sarre à l'Evel, le monde agricole a répondu sans retenue à cette demande sociale.

Le 8 mai est depuis 66 ans, le jour du recueillement pour les victimes de la 2^{ème} guerre mondiale. Sur la commune, six personnes ont sacrifiés leurs vies par devoir. Pour faire perdurer cette commémoration et répondre au devoir de mémoire, l'association des anciens combattants demande aux personnes ayant servi sous les drapeaux de faire partie de l'association pour pallier à l'éclaircissement de leur rang. Un courrier sera adressé (si possible) à toutes les personnes concernées. Je vous demande de prendre vos responsabilités, de réfléchir à cette obligation morale envers ces personnes disparues et de répondre favorablement à cette requête. Consacrer une heure par an (ou deux heures avec le pot de l'amitié offert par la commune !!) est plus important que la plupart de nos bla-bla politiques.

A l'initiative de Jean-Christophe et Marie-Jo Le Berre, la commune a eu l'honneur de recevoir 150 bénévoles et amoureux du football pour la visite de M. Stéphane Bré, arbitre international et M. Christian Gourcuff, entraîneur de l'équipe du FC Lorient. Cette soirée sympathique a permis entre gens simples de s'interroger sur le jeu, les relations avec les médias et les rapports humains, quelques fois difficiles, entre joueurs, entraîneurs et arbitres. Rapprocher le milieu professionnel et amateur est certainement une bonne chose. Beaucoup de personnes ne connaissaient pas notre commune, cette découverte s'est faite d'une bien belle manière. Ce pari insensé formulé en 2009, Jean-Cri l'a fait. Bravo.

Joël Marivain

Informations générales

Naissance

Alexia, Klervy NIEF à Pontivy le 12 avril 2011

Décès

Alain, Pierre , Marie LE DEIT (né le 19 août 1945) le 13 avril 2011

Concours maisons fleuries 2011

Les personnes souhaitant participer au concours de maisons fleuries 2011 doivent s'inscrire en Mairie jusqu'au **samedi 11 juin**.

Ramassage encombrants

Comme chaque année, un ramassage de ferraille est organisé courant juin. Les inscriptions sont à faire à la Mairie jusqu'au **4 juin** en précisant les objets à enlever afin d'estimer le volume total.

Club de lecture

Le club de lecture se termine fin juin pour reprendre vers la fin septembre, si des parents peuvent animer le club ne serais ce qu'une seule fois nous le faire savoir soit par: courriel: mediatheque.kerfourn@wanadoo.fr ou tél : 02-97-38-19-04.

Un grand merci aux animatrices de cette année.

« **L'environnement en Bretagne, cartes et chiffres clés** » Plus de 160 sujets liés à l'environnement et notre région. Ces sujets sont illustrés par 100 cartes et plusieurs centaines de chiffres clés. Document téléchargeable sur <http://www.bretagne-environnement.org>

Information sur les feux de forêt dans le Morbihan

En raison des conditions météorologiques de ces dernières semaines (temps chaud et sec) , il existe un risque modéré à fort de feux de forêts sur le département du Morbihan.

Rappel : Droits de l'usage du feu

L'usage du feu est INTERDIT du 1er juillet au 30 septembre et le reste de l'année dès que le risque d'incendie est classé "**fort**" par le Service Départemental d'Incendie et Secours, sauf cas particuliers justifiés et après autorisation préfectorale individuelle. En application de l'arrêté préfectoral du 4 août 2003 concernant l'usage du feu par les propriétaires et leurs ayants droit à moins de 200 m des bois forêts plantations, reboisements ou landes.

Le département du Morbihan est concerné par le risque majeur « feu d'espace naturel ». Ce risque est significatif sur notre territoire puisque le Morbihan se situe au 4ème rang national des départements les plus denses en terme de peuplement forestier (landes, massifs, bois...).

ATTENTION Concernant l'incinération des végétaux (sur pied ou coupés), elle s'effectue dans les conditions prévues dans l'arrêté préfectoral du 10 juin 2009 et doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

"Bienvenue dans mon jardin" revient en Bretagne les samedi 18 et dimanche 19 juin 2011 !

En 2009, l'opération « Bienvenue dans mon jardin », consacrée aux techniques de jardinage sans désherbant, a permis d'accueillir environ 27 000 visiteurs dans 130 jardins de particuliers bretons.

"Bienvenue dans mon jardin" revient en Bretagne les samedi 18 et dimanche 19 juin 2011 ! Plus d'une centaine de jardins amateurs seront accessibles aux visiteurs curieux de découvrir les techniques et savoir-faire de jardinage au naturel.

Organisée au niveau national par l'association "Jardiniers de France", la plus grande porte ouverte de jardins amateurs en France se décline tous les 2 ans en Bretagne. L'opération permet de mettre en valeur le jardinage sans pesticides de synthèse et de favoriser l'échange de connaissances entre les jardiniers amateurs.

CENTRE D'ACCES AU DROIT Nord Morbihan - Information juridique et aide aux démarches administratives pour les particuliers.

Un juriste vous écoute, vous informe et vous oriente vers les professionnels compétents et vous permet d'accéder à des consultations juridiques gratuitement et en toute confidentialité.

Accueil sur rendez-vous au 06 81 41 38 30 les lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h dans les locaux de la Sous-préfecture, place Aristide Briand, Pontivy.

Courriel : cad.nord.morbihan@gmail.com

CLUB DE L'AGE D'OR

Avis aux amateurs de loto:

Jusqu'à présent le loto du club avait lieu le dernier mardi du mois. Pour des raisons pratiques, nous sommes amenés à programmer cette activité un jour sans repas à la cantine, soit le mercredi.

Dorénavant, le loto aura lieu l'avant-dernier mercredi du mois.

Le prochain loto ouvert à tous aura donc lieu le mercredi 18 mai 2011 à 14 heures 30 à la cantine

Le loto suivant le mercredi 22 juin 2011 même lieu même heure

Autre activité en juin:

Mercredi 8 juin: repas mensuel à 12 heures à la cantine suivi

À 14 heures 30 des jeux de cartes et de société, salle des association à la mairie.

EXCURSION:

Monique KERGUEN ainsi que les membres de la commission voyages vous avisent qu'une sortie d'une journée est prévue le samedi 10 septembre 2011: «le parc de Ker Anas et la Brière».

Le départ se fera à 8 heures près de l'école Notre Dame.

Le prix par personne est fixé à 50 €.

Priorité est donnée aux adhérents du club et aux bénévoles qui aident régulièrement lors des lotos et qui ont apporté leur aide lors du repas du 20 mars 2011.

Important:

- Les inscriptions sont prises dès à présent.

- La demande d'inscription doit être accompagnée d'un chèque de 50 €.

- Les chèques seront remis en banque 15 jours avant la sortie.

- Il n'y aura pas de remboursement sans motif valable.

- Les premiers inscrits seront prioritaires.

- Dans le cas où des places seraient disponibles après la clôture des inscriptions des adhérents et des bénévoles, nous pourrions proposer cette excursion aux personnes extérieures (conjoint, amis, voisins, etc. ...).

- **Date limite d'inscription 15 juin 2011.**

Trouver une solution de garde pour les enfants : La CNAF a mis en place un site spécifique, un site dédié à la garde d'enfants : www.mon-enfant.fr Vous avez la possibilité aussi de contacter la mairie pour vous aider dans cette recherche

Ecole Jean de la fontaine

Pendant les vacances de pâques, grâce à la participation des parents d'élèves, la classe des grands à l'étage a retrouvé une nouvelle jeunesse. La peinture a été refaite avec des couleurs chatoyantes.

GéoBretagne®

La plateforme d'échange de données pour la connaissance des territoires en Bretagne :

<http://www.geobretagne.fr/>

Services du Géoportail

Quels que soient vos besoins en terme d'affichage de données cartographiques, les services du Géoportail vous proposent des solutions adaptées et souples,

reposant sur la robustesse d'une infrastructure de dimension nationale éprouvée. <http://www.geoportail.fr>



Pondi CLIC : Visite Conseil Habitat

- Votre logement vous facilite-t-il la vie au quotidien ?
- Votre logement vous apporte-t-il suffisamment de confort et de sécurité ?
- Votre logement vous permet-t-il d'aller vers l'extérieur, ou au contraire vous sentez-vous isolé ?
- Vous vous posez ce type de questions ?

Les personnes âgées peuvent solliciter **PONDI CLIC** : 18 rue de la plage, 56300 Pontivy
tél. 02 97 25 35 37 de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 9h00 à 12h30 le mercredi.

L'intervention gratuite proposée par le CLIC

Une évaluation du domicile est effectuée par l'ergothérapeute afin de cibler les difficultés et de définir ensemble un projet personnalisé :

Aménagement	et/ou	Déménagement
Mise en place d'aides techniques		Conseil lors de la construction
Réorganisation du mobilier		Choix du nouveau lieu de vie : achat location
Travaux d'adaptation		

La mise en place d'un plan d'action personnalisé :

Une orientation vers différents partenaires: PACT ARIM, Bailleur sociaux, Fournisseur/Installateur..
Un accompagnement des personnes et de leur entourage dans leurs démarches (appel, compte rendu, plan, courrier...)

Cérémonie du 8 mai 2011

Nous passons à côté du monument aux morts très souvent sans connaître leur nom. Permettez-moi de vous présenter ces personnes mortes pour la France pendant la deuxième guerre mondiale ?

Matécat Louis né le 22 août 1916 rue du Parc Yen fils de Louis Matécat et de Marie-Louise Chamillard
4 ème section COMA mort pour la France le 20 mai 1940 à Amiens

Jouanno Joseph né le 6 janvier 1914 au bourg fils de Joseph-Marie Jouanno et de Marie-Françoise Lannay
117 RI mort pour la France tué au combat le 4 juin 1940 à Belley en Santerre dans la somme

Allain François né le 5 mai 1914 à la Villeneuve fils de François Allain et Anne-Marie Chapel
103 RI mort pour la France tué à l'ennemi le 6 juin 1940 à Missy-sur-Aisne

Menan Henri né le 31 octobre 1918 à Guerdaner fils de Joseph-François Menan et de Marie-Jeanne Guigno
117 RI mort pour la France des suites de ses blessures à Marcoing dans le Nord le 7 juin 1940

Jegonday Marcel né le 17 janvier 1907 à Pembual fils de Joseph Jegonday et de Marie-Anne Maugain
65 RI mort pour la France le 13 avril 1943 à Neufchateau dans les Vosges

Le Guernic Auguste né le 17 avril 1905 à Lesdanic fils de Julien Le Guernic et de Melanie Allio
218 RAL mort pour la France de maladie à Ortelburg en allemagne le 4 juillet 1941
conseiller municipal le 10 mai 1925 et adjoint du maire M Le Lannic Mathurin

Les quatre personnes suivantes sont nées à Kerfourn mais n'y vivaient plus pendant la guerre 39-45 :
Jehanno Jean-Marie né le 29 Juin 1908 à Kerflech fils de Jean Marie Jehanno et de Marie Mathurine Le
Petitcorps
351 régiment AA mort pour la France tué au combat le 5 juin 1940 à Hebecourt dans la Somme

Jehanno Joseph né le 5 mars 1904 au bourg fils de Louis-Marie Jéhanno et de Monique Le Gouge
67 RI mort pour la France le 11 mai 1940 à Semide dans les Ardennes tué au combat

Jegat Guillaume né le 27 décembre 1904 à Kervellec fils de Mathurine et de Guillaume Jegat
437 régiment parachutiste décédé le 2 février 1940 à Pontivy de maladie contractée en service

Jehanno Joachim né à la Villeneuve le 13 septembre 1913 fils de Jean-Marie Jehanno et de Marie-
Mathurine Mahé
62 RI décédé le 7 Mars 1940 à Brives en Corrèse de maladie contractée en service

Soirée avec Christian Gourcuff du FC Lorient et Stéphane Bré, arbitre international.

Christian Gourcuff, entraîneur du FC Lorient, et Stéphane Bré, arbitre international, étaient présents le jeudi 5 mai, à la salle polyvalente de Kerfourn, à l'initiative de Jean-Christophe Le Berre. Le public est venu en grand nombre discuter football, dans un débat mené par Didier Le Botmel.

Le technicien lorientais a tout d'abord expliqué que son club a une conception du jeu bien précise, pour toutes ses équipes. Il est important également de créer une ambiance au stade, d'avoir des dirigeants fidèles, les ingrédients qui font grandir l'association. Il a parlé également de l'aspect financier, il faut de plus en plus d'argent pour maintenir un club au haut niveau. Aussi, il ne faut pas se tromper dans le recrutement, privilégier de jeunes joueurs est moins



coûteux, et plus performant. Un centre de formation est important. Le futur projet lorientais abonde dans ce sens. La vision du club se tourne là vers un recrutement régional, pour empêcher le déracinement, et faciliter la réussite scolaire. On a aussi abordé la nouveauté lorientaise, avec un terrain synthétique. Pour Christian, il est d'une qualité exceptionnelle, et n'a pas fait augmenter les blessures comme annoncé. Pour lui, c'est l'avenir du football, à moyen terme les petites communes y viendront. Le coach a montré en direct ses séances d'entraînement, concoctée par ordinateur (beaucoup en rigolait il y a 15 ans, aujourd'hui personne ne peut s'en passer).

Les exercices se font à la minute près, avec beaucoup de situations de jeu, pour travailler les automatismes. La notion de distance est capitale entre les lignes, chacun se déplace en fonction du ballon. Pour autant rien de rébarbatif, et les séances sont sérieuses mais dans la bonne humeur. Il en va ainsi dans toutes les équipes du club, qui sont dirigés par d'anciens joueurs du cru et connaissent donc bien l'idéal de jeu des merlus. Avec Stéphane Bré, on a abordé d'emblée, l'arbitrage vidéo. Si celui-ci estime qu'il ne résoudra pas tout, il serait quand même important dans certaines situations délicates. Autre aspect à travailler pour le briochin, la communication et la gestion humaine, où se fait sentir un manque criant de vérité. Il le dit lui-même "je me sens décalé par rapport à l'information". Il pense également que chez certains confrères, il y a un manque d'humilité. Ils se veulent le personnage principal. Normalement ils sont au service du jeu, mais veulent l'inverse.



Café Chez
Marie-Jo
Kerfourn

Ecole Notre Dame

Les élèves ont fêté le centenaire de l'UGSEL

Le vendredi 8 avril, tous les élèves du réseau de Noyal-Pontivy se sont réunis pour fêter les 100 ans de l'UGSEL. Le matin, les élèves, répartis en équipes, ont réalisé des activités sportives (foot, jeux bretons, basket, rugby, relais...). L'après-midi, les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle de marionnettes sur le thème de l'environnement ; les élèves de CP, CE1 et CE2 ont chanté et dansé avec le spectacle musical Mom'song ; les élèves de CM ont regardé le film « les temps modernes » de Charlie CHAPLIN.



L'Action Carême

Cette année, pour marquer le temps du Carême, l'école a soutenu l'association « les flamboyants d'Haïti ». Chantal, membre de l'association est venue présenter la vie, la culture, et les dégâts du tremblement de terre, dans le pays d'Haïti, à travers son témoignage, des photos et des objets artisanaux. L'argent récolté pour l'action Carême aidera à payer la scolarisation des enfants Haïtiens.



La kermesse

La kermesse de l'école aura lieu le dimanche 5 juin. Le défilé des élèves débutera à 12h. Le midi, un repas sera proposé (bourguignon) au prix de 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants.

Bouger chaque jour, c'est bon pour la santé

Bouger plus chaque jour, c'est possible...et cela peut très vite devenir un plaisir !

Au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour !

Et il ne s'agit pas de devenir un athlète !

Plus que l'intensité de l'effort, c'est surtout sa régularité qui compte ! Faire du sport une fois dans la semaine, c'est bien, mais réaliser au moins 30 minutes d'activité physique tous les jours, c'est essentiel !

Et vous n'êtes pas obligé de bouger 30 minutes d'affilée.

On peut faire de l'activité physique en une fois 30 minutes, mais aussi en 2 fois 15 minutes ou 3 fois 10 minutes. Il est toutefois recommandé de procéder par périodes d'au moins 10 minutes d'affilée.

Le plus important pour y arriver ? Essayez de vous y mettre à votre rythme, de vous fixer des objectifs réalistes et en faire un peu plus tous les jours pour arriver aux 30 minutes minimum.

Au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour !

Vous n'avez pas le temps de marcher ? Il existe d'autres activités équivalentes :

Intensité	Activités	Temps minimum recommandé par jour
Faible (marche lente)	laver la vaisselle, repasser, dépoussiérer, bricoler, arroser le jardin, jouer à la pétanque...	45 minutes
Modérée (marche rapide)	laver les vitres ou la voiture, passer l'aspirateur, jardiner, danser, faire du vélo, nager...	30 minutes
Elevée (marche sportive)	bêcher, courir, faire du VTT, nager rapidement, sauter à la corde, jouer au basket, au football, au tennis, pratiquer un sport de combat...	20 minutes

Pourquoi bouger plus tous les jours ?

La pratique d'une activité physique quotidienne procure de nombreux bienfaits :

pour la santé : elle diminue les risques de développement de nombreuses maladies (maladies cardiovasculaires, diabète, certains cancers, ostéoporose...).

pour la condition physique : elle augmente la force et le tonus, facilite la souplesse, l'équilibre et la coordination. Elle améliore l'endurance et les fonctions cardiaques et respiratoires. Elle aide également à rester plus autonome avec l'âge.

pour le bien-être : l'activité physique permet d'améliorer la qualité du sommeil et la résistance à la fatigue, elle diminue l'anxiété et aide à se relaxer et à être plus détendu.

Bien manger, bouger plus, on fait comment ?

Il existe 9 repères de consommation pour vous aider au quotidien :

De la viande, du poisson ou des oeufs, 1 à 2 fois par jour

Des féculents à chaque repas (selon l'appétit)

3 produits laitiers par jour (voire 4 pour les enfants, les ados et les plus de 55 ans)

De l'eau à volonté

limiter sa consommation de sucre

limiter sa consommation de matières grasses

limiter sa consommation de sel

Au moins 5 fruits et légumes par jour

Au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour (1 heure pour les enfants)

Pas facile de motiver mes enfants

Donnez-leur le bon exemple ! Accompagnez-les et allez les chercher à l'école à pied ou à vélo.

Organisez le week-end des sorties en famille : marcher dans les bois, aller à la piscine, faire du vélo...

Si vous le pouvez, encouragez-les à faire du sport en club, ils se feront de nouveaux amis et ils progresseront plus facilement sous les conseils de l'éducateur sportif.

Incitez-les à jouer et à se dépenser simplement, en jouant au chat, à la marelle ou à la corde à sauter en plein air.

Encouragez-les à laisser tomber leur console de jeux ou leur clavier d'ordinateur et à éteindre plus souvent la télévision.

Il faut savoir que plus on commence tôt une activité physique, plus on gardera cette habitude plus tard...

CONSEIL MUNICIPAL

(Suite)

La question de l'aérodrome

Le premier, l'Ouest-Eclair annonçait dimanche matin que le Conseil municipal de Pontivy, réuni la veille au soir, avait décidé de renoncer, au moins momentanément, à la création d'un aérodrome, et cela parce que l'aménagement d'un terrain à proximité de la ville exigerait des dépenses trop élevées.

M. le docteur Jégourel, maire, fit au Conseil l'historique du projet de création d'un aérodrome à Pontivy, lequel remonte déjà à plus d'un an.

À la suite de démarches faites par elle, la Municipalité fut officiellement informée que le ministre de l'Air pensait à la création de cet aérodrome et qu'un technicien viendrait examiner les terrains. Un ingénieur arrivait à Pontivy quelques jours après et retint le champ de manœuvres comme susceptible d'être assez facilement aménagé en aérodrome.

Peu après, M. René Poisson, président de l'Aéro-Club de l'Atlantique, visita également le champ de manœuvres et adressa, le 14 avril 1933, au ministre de l'Air, un rapport concluant au classement de ce terrain comme aérodrome de Pontivy. Il évaluait à 150.000 francs la dépense totale d'aménagement.

Sur cette dépense, le Ministère de l'Air devait prendre 50 %, soit 75.000 francs. D'autre part, le Conseil général, à sa session de mai 1933, vota le principe d'une subvention de 30.000 fr. Enfin la Chambre de Commerce, dans le même mois, décidait à l'unanimité de prendre en considération le projet et s'engageait à étudier les modalités de la réalisation d'un emprunt pour payer sa participation.

Le projet paraissait donc en bonne voie de réalisation, car la commune s'engageait à céder le terrain gracieusement, soit un don de 200.000 francs.

Le rapport de l'envoyé du ministère de l'Air.

Mais sur les instances de la Municipalité, le Ministère de l'Air envoya un ingénieur étudier sur place le projet. Cet ingénieur, M. Séguin, procéda, le 21 février dernier, à une reconnaissance des environs de Pontivy et examina plus particulièrement sept emplacements qui semblaient plus susceptibles de convenir :

1° Kerbouillon, sur la route de Kergrist, à hauteur de l'ancien hippodrome de La Haye, ne fournirait qu'un aérodrome très médiocre et très coûteux car il faudrait détourner la route et la ligne électrique et procéder à d'importants nivellements ;

2° L'emplacement de Er-Houët, à 2 kilomètres au delà du précédent, entre la route de Kergrist et celle de Penhouët-Maré, est inutilisable en raison des chemins creux, des talus et du nivellement très défectueux ;

3° De même l'emplacement de Kervihan, à 6 kilomètres au Sud-Ouest de la ville, à gauche de la route du Sourn à Melrand, entre Kerhulu, Kervihan, Er-Goh-Velin, ne peut convenir pour les mêmes raisons ;

4° Il en est de même de celui de Kerdro, à 8 kilomètres au Sud, entre la route de Baud et celle de Saint-Thuriau à Pluméliau, et entre Bodiou, Kerdro et Keronès ;

5° Le terrain de Kerbertin, situé à 1.500 mètres de la ville, à gauche de la route de Josselin, entre Kéréntree, Chefdeville et Kerbertin, donnerait des lignes d'envol trop courtes (300 mètres).

Or cet emplacement, formant cuvette avec au nord le mamelon de Saint-Niel, à l'est de fortes pentes, au sud la route nationale, à l'ouest une croupe accentuée, n'offre aucune possibilité d'extension.

6° Le champ de manœuvres, sur la gauche de la route de Josselin, à quelques mètres de Kernivinen, comprend deux bandes rectangulaires en forme de L renversé ; la grande, Est-Ouest, dans la partie supérieure, a 480 mètres sur 120 mètres ; la petite, nord-sud, aboutissant à la route, a 150 mètres sur 135. Cet ensemble, dont le nivellement est bon, n'offre pas des dimensions suffisantes : seule la ligne d'envol, Est-Ouest, avec ses 500 mètres, serait utilisable. La partie Est ne l'est pas en raison de ses fortes pentes vers le Sud. Il en est de même pour la partie Ouest. Pour ramener ces pentes à une moyenne acceptable, la dépense serait de 900.000 francs.

7° L'emplacement de Kerfourn, à 12 kilomètres environ de Pontivy, à 500 mètres du bourg de Kerfourn, en bordure gauche de la route de Noyal, en face l'embranchement sur Gueltas, entre Lann-Noyal et Lauban. « Cet emplacement, note l'ingénieur, semble parfaitement convenir à la création d'un aérodrome de tourisme. » C'est un plateau dominant de 25 à 30 mètres les environs, presque parfaitement horizontal, ayant environ 400 mètres de côté. Pour une superficie de 16 hectares, les lignes d'envol seraient : du Nord au Sud, 450 mètres ; du Nord-Est au Sud-Ouest, 550 mètres ; d'Est en Ouest, 450 mètres ; du Nord-Ouest au Sud-Est, 550 mètres ; le sol serait praticable en toute saison. Cet aérodrome pourrait être étendu au Nord et à l'Ouest. Les aménagements pourraient revenir à 80.000 francs ; il resterait en plus le prix du terrain, son balisage, etc...

L'ingénieur du Ministère de l'Air conclut donc : « les emplacements de Kerbouillon, d'Er-Houët, de Kervihan, de Kerdro, de Kerbertin, sont à éliminer d'emblée.

« L'emplacement de Kerfourn ne nécessiterait que peu de travaux pour fournir un bon aérodrome. Il présente l'inconvénient d'être très éloigné de la ville de Pontivy (12 kilomètres).

« Au cas où l'on tiendrait à installer l'aérodrome proche de la ville, il ne serait peut-être pas impossible d'utiliser le champ de manœuvres de façon à évaluer la cubature des terrassements indispensables. »

« Il ne faut pas toutefois se dissimuler que leur aménagement entraînerait des travaux de terrassement considérables, dont le prix semble dès à présent hors de proportion avec le résultat qu'on obtiendrait. En tout état de cause, avant de se lancer dans un pareil projet, il serait nécessaire de faire le ver un plan à courbes de niveau à l'équidistance de 0 m. 50, de façon à évaluer la cubature des terrassements indispensables. »

La décision du Conseil

À la suite de cet exposé, M. le Maire demande au Conseil de prendre une décision considérant que le terrain de Kerfourn est trop éloigné de la ville et que la dépense pour l'aménagement de celui de Kernivinen est trop élevée, l'assemblée déclare ne pouvoir accepter les conclusions du rapport de M. Séguin et décide d'abandonner, momentanément du moins, le projet de création d'un aérodrome. Toutefois elle est prête à se rallier à toute proposition concernant le champ de manœuvres de Kernivinen, mais sur des bases financières correspondant mieux aux ressources des collectivités de la région.

Un extrait de l'Ouest Eclair pour l'implantation de l'aérodrome de Pontivy, paru le 21 juin 1934.